



Direction générale du territoire
et du logement
Av. de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

CONSULTATION PUBLIQUE DE L'ETUDE PRELIMINAIRE EN AMELIORATIONS FONCIERES

Conformément aux dispositions légales et en particulier de la loi sur les améliorations foncières (85g LAF), la Direction générale du territoire et du logement soumet à la consultation publique, du mardi 17 août au vendredi 17 septembre 2021, le dossier suivant :

Commune de Chardonne « Sécurisation contre les chutes de pierres et blocs – secteurs Paudille et Sur Panessière - Etude préliminaire en améliorations foncières » en vue de la constitution d'un syndicat d'améliorations foncières.

Le dossier est déposé au bureau du greffe municipal où il peut être consulté durant le délai précité, selon les jours et horaires d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les observations éventuelles peuvent être inscrites sur la feuille accompagnant la consultation ou adressées directement sous pli recommandé à la Municipalité dans le délai légal.

La Direction générale du territoire et du logement